



Orléans le 21 avril 2022

La campagne IR démarre et entraîne une limitation pour les congés et le télétravail, résultante pénible de l'insuffisance d'effectifs !

Situation sanitaire :

La contamination au covid dans notre département se situe actuellement entre 20 et 25 cas par semaine et ce depuis environ 3 semaines sans avoir des agents gravement touchés au niveau santé. Ces agents contaminés ont pu pratiquer le télétravail. Beaucoup de services sont concernés, l'impact des agents isolés se répercute donc sur les agents présents sur site.

Le Directeur rappelle les recommandations du Dr Braconnier sur les gestes barrière et le port volontaire de masques lors de réunions ou de forte densité d'agents.

Programme 348 :

Rien de nouveau depuis deux semaines, les plans devraient arriver avant le 15 Avril et ils seront communiqués aux chefs de services et aux OS dès réception.

Mr Dalles rappelle, concernant l'attente des agents sur l'implantation des futurs bureaux, que leur aménagement intérieur ne concerne pas le plan 348. En effet, les plans transmis sont des plans d'architectes avec des illustrations des positions possibles des bureaux dans les pièces permettant une bonne visualisation des espaces créés. Ils pourront être modifiés sur proposition des responsables de service.

La rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite sur le F1, dont il fallait diminuer le taux d'inclinaison, a été réalisé à temps avant l'arrivée au 11 avril du stagiaire concerné. Des poignées spéciales ont même été installées afin de faciliter l'ouverture des portes.

La demande de pose d'opacifiant sur les vitres du Rez-de-chaussée au Martroi sera prise en compte et sera certainement présentée au CHSCT. S'il est possible de faire financer via le CHSCT se sera fait sinon Mr Dalles précise que ce sera quand même réalisé.

FO45 a questionné Mr Dalles au sujet des bornes électriques, installées pour les véhicules de services, qui pourraient être utilisées par les agents afin de recharger leur véhicule électrique personnel. Mr Dalles est d'avis à ce que ces bornes aient un usage le plus large possible, il n'a pas souvenir que ces bornes aient un usage réservé et à priori exclusif.

Prioritaire oui ! Exclusif, faut voir ? Affaire à suivre donc.

Concernant l'aménagement du F1, Mr Dalles a été informé de l'inquiétude des agents sur la disparition de l'éclairage individuel, la présence de 3 prises électriques par agent (au lieu des 5 actuellement) et la fin des perches systématiques.

Réponse de Mr Dalles : à l'occasion de la présentation lors du CHSCT, Mr Palmiéri n'a pas indiqué la disparition d'un éclairage individuel, il a été confirmé la présence de 5 prises par agent, la disparition des « perches » n'a pas été évoquée lors de cette présentation.

Mr Palmiéri sera invité, si cela se trouve nécessaire, à participer à l'audio conférence du 27 Avril afin de répondre directement à ces interrogations et/ou inquiétudes.

Cela paraît indispensable, car ce genre de rumeurs ne peut que susciter une inquiétude légitime.

Télétravail :

Concernant l'équilibre Télétravail/ Travail.

Vérification des instructions sur les différents SIP et/ou message de restriction du SIP de Coligny

La Source :

Pour l'accueil, la marge de manœuvre est très limitée pour le télétravail (11 personnes nécessaires en présentiel pour un bon fonctionnement) et donc jusqu'au 22 Avril 1jour de télétravail maximum /semaine, puis suppression durant la semaine du 25 Avril au 31 Mai. La situation sera réévaluée pour le moi Juin.

Les agents ont le sentiment que les jours de télétravail fixes sont remis en cause sans préavis et sans réelle consultation sous couvert de résoudre la pénurie d'emploi dans les services.

La présence de nombreux nouveaux agents et donc le soutien des anciens en présentiel amplifie également le problème rencontré sur les demandes de jours télétravail.

Mr Dalles rappelle que le chef de service gère l'organisation de son service, réduction et adaptation du télétravail en fonction des congés et des répartitions des charges du service et que le télétravail n'est qu'une modalité d'exercice.

Il reste envisageable de revoir au cas par cas les situations individuelles même si cela reste difficile selon Mr Dalles.

Lors du point prévu le 21 Avril avec les chefs de services, Mr Dalles se chargera d'évoquer le sujet du télétravail et de faire un rappel des modalités d'ajustement, de la forme et des règles à respecter pour harmoniser le style et le respect des règles.

Coligny :

Pour le mois d'Avril le service passe de 2jours de télétravail/semaine à 1jour de télétravail/semaine, un ajustement sera effectué au mois de Mai.

Il n'y a pas de contribution de la part des SIP au soutien national cette année afin de les « préserver ».

Le PCE participe, au soutien de la campagne, 3 agents affectés sur la mission « coûts fixes » à la DGE, un collègue de Montargis référent IR très fortement mobilisé sur cette campagne même si un effectif aurait dû basculer sur le PCD.

Situation du PCR et PCE qui sortent à peine du fonds de solidarité reste délicate.

Mr Dalles rappelle que les objectifs du PCE ont été largement revu à la baisse pour tenir compte de ces charges nouvelles et que PCE est en sur-effectifs. Les collègues s'en souviendront lors de leurs évaluations.

Mr Dalles rappelle : lors d'une campagne d'impôt, il n'y a pas de directive particulièrement sévère sur les vacances des uns et des autres pendant les deux semaines de vacances scolaires qui tombent aussi pendant la campagne IR

On ne peut donc que se réjouir d'avoir encore la possibilité de prendre des congés avec nos enfants, merci Mr le Directeur. Mais à vérifier sur le terrain avec les vellétés !!

Le distributeur de ticket à l'accueil du SIP Orléans Sud ne fonctionne plus depuis une semaine, Mr Dalles n'est pas au courant, nous gardons espoir que la BLI soit informée et s'en charge, après toute une semaine en Avril sans distributeur de ticket.

Mr Dalles nous rappelle l'accès au portail applicatif depuis le 4 avril. Cette plateforme collaborative a vocation de permettre la centralisation et la valorisation de l'ensemble des initiatives de simplification et d'innovation au sein de la DGFiP.

Aloa mutation sera ouvert à partir du 6 mai pour les mutations nationales et locales avec des créneaux ouverts selon les grades.

La situation du SPFE a été évoquée : leur grande difficulté et les 135 jours de délai de retard de publication avec l'objectif de diminution du stock semble disproportionné au vu des effectifs actuels. Passer sous les 100 jours puis sous 80 jours reste un but à atteindre pour la Direction. Une demande de soutien du 41 et du service d'appuis national a été faite. Un appui à distance devrait également être mis en place.